

Le sentier des oiseaux

LÉGENDE

Sentier des oiseaux

Liaison sentier des dolmens en Fenouillèdes



DÉPART



À VOIR EN CHEMIN



PARKING



AIRE DE PIQUE-NIQUE



ROUTE DÉPARTEMENTALE



Le sentier des oiseaux a été créé le long de l'Agly pour permettre à un public familial de découvrir de manière ludique le monde des oiseaux et les paysages du site. Ce parcours d'interprétation est composé d'un espace de présentation situé à quelques mètres d'ici puis, chemin faisant, de six pupitres illustrant les milieux naturels et les oiseaux qui y sont inféodés. D'un dénivelé de 30 mètres, l'itinéraire offre une vue imprenable sur le village d'Ansignan et permet de découvrir l'aqueduc.

L'eau, source de vie, favorise la présence d'oiseaux et explique souvent la présence de l'Homme... Comme en témoignent les différents ouvrages hydrauliques rencontrés à proximité du sentier des oiseaux.



Aqueduc romain d'Ansignan



Station d'épuration (STEP)



Huppe fasciée



Loriot d'Europe



Grand corbeau



Pie-grièche à tête rousse



Canal



Moulin

CHARTRE DU RANDONNEUR

- Rester sur les chemins et sentiers balisés
- Ne pas jeter de déchets, les emporter avec soi
- Respecter les clôtures, refermer les barrières
- Rester courtois avec les riverains des chemins et les autres utilisateurs de la nature
- Faire attention aux cultures et aux animaux
- Se montrer silencieux et discret, observer la faune, la flore sans la toucher
- Tenir compte des consignes des chasseurs pendant les périodes de chasse traditionnelles
- Respecter les équipements d'accueil, de signalisation et de balisage
- Ne pas faire de feu et ne pas fumer dans les bois ou à proximité des lièbres et des broussailles
- Respecter les autres pratiquants randonneurs, cavaliers et cyclistes

BALISAGE

- Laissez-vous guider par la mascotte (balisage jaune et rouge)

NUMÉROS UTILES

- MÉTÉO 32 50
- SECOURS 112
- SAMU 15
- POMPIERS 18

RÈGLES DE SÉCURITÉ

Passage du sentier sur chemins pouvant être fréquentés par des tracteurs ou autres engins agricoles. Pour des raisons de sécurité, la pratique de la randonnée sur ce parcours est déconseillée en période d'orage ou après de fortes pluies.

- La randonnée est une activité de loisir et se pratique en extérieur, voici quelques conseils :
- Avoir des chaussures de randonnée
 - De l'eau en quantité suffisante
 - Casquette ou chapeau + crème solaire
 - Carte randonnée

Merci de respecter la signalisation routière et piétonne installée sur et autour des itinéraires.

